

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

-
- FLOCRYL Port de DUNKERQUE – Projet Monomères Phase 1 – Gravelines (59)



SNF FLOCRYL

Partie 6 : Plans réglementaires

Ce document a été spécifiquement rédigé à usage du public.

Conformément à l'Instruction du Gouvernement du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement, toutes les informations « sensibles » ont été supprimées.

Sommaire

1.	Objet du document	3
2.	Plan au 1 / 25 000	4
3.	Plan au 1/1000	5

1. Objet du document

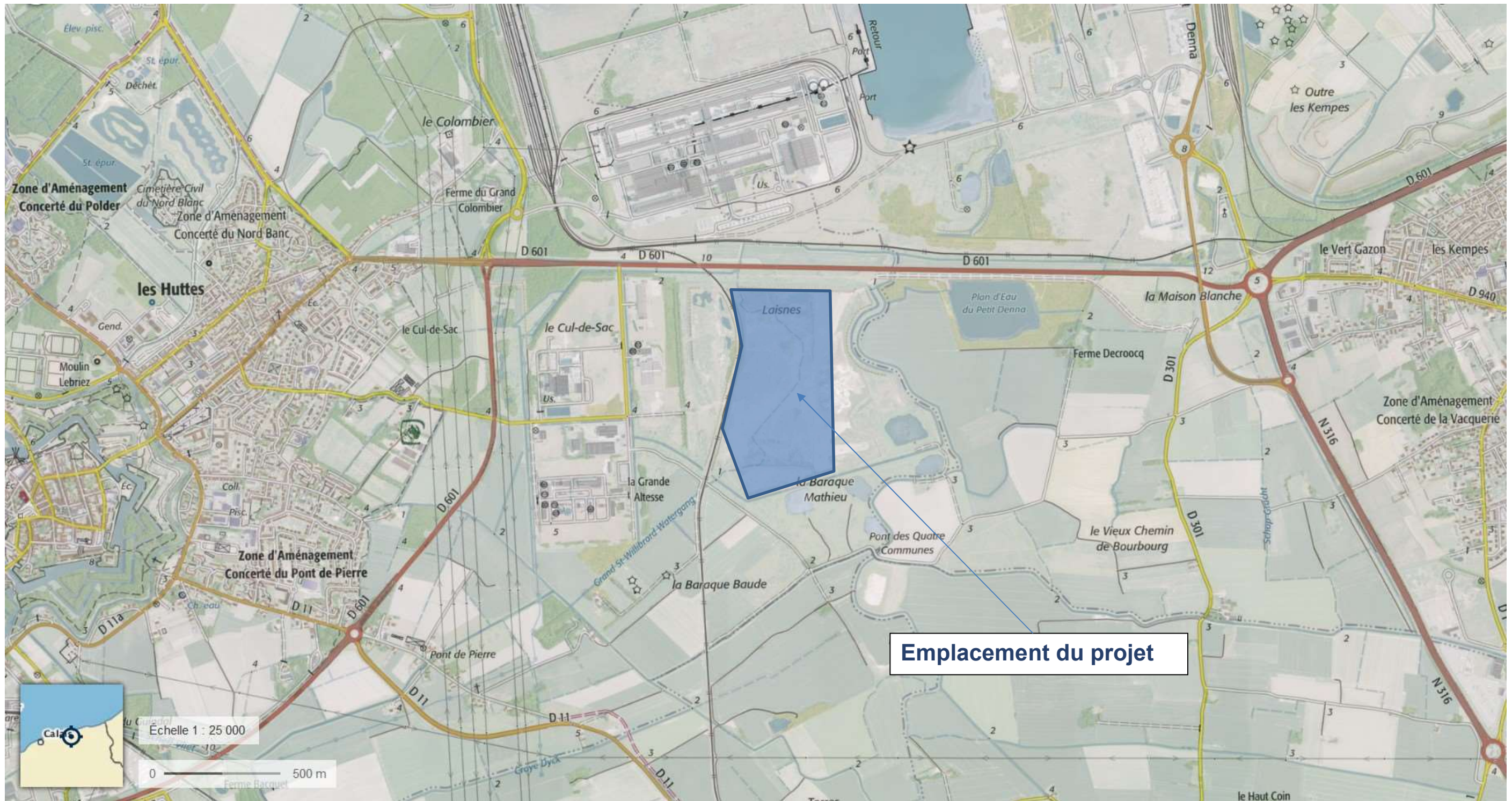
Le groupe SPCM / SNF, leader mondial des polyacrylamides, souhaite réorienter sa stratégie de production sur son usine Flocryl située à Gravelines, en installant deux unités de production de Flocryl VIFO supplémentaires. De plus, pour marquer la spécificité du site de Gravelines, SPCM a créé une société spécifique FLOCRYL SAS qui devient l'exploitant du site.

Le présent document constitue la partie 6 – Plans réglementaires du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE).

Cette partie comprend :

- ▶ Le plan au 1/25 000
- ▶ Le plan du site au 1/200 pour lequel SPCM une demande de dérogation pour un plan au 1/1000 en raison d'une échelle trop petite pour faire figurer tous les éléments du site

2. Plan au 1 / 25 000



3. Plan au 1 / 1000 (confidentiel)